

Sociologie de l'éducation

(Tiré Sciences sociales, 2^e édition, 2000, Sirey)

Introduction :

L'œuvre de **Durkheim** est essentielle en socio de l'éducation. Il affirme que l'éducation est un fait social (contre les conceptions humanistes et spiritualistes de son temps). L'éducation ne peut donc pas être définie dans l'absolu, elle varie d'une époque à l'autre au cours de l'histoire et d'un groupe social à l'autre au sein de chaque société.

Définition de Durkheim : « l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. »

Critique car met unilatéralement l'accent sur l'adaptation des individus aux attentes de la société. Cependant, selon **P. Fauconnet**, il ne faut pas reprocher à **Durkheim** de négliger l'individu.

I/ Le système éducatif français : une mise en perspective historique

La « forme scolaire » émerge aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles (gestion par l'église) et se développe aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Pour que la forme scolaire s'impose comme mode central de socialisation, de nombreuses transformations sociales et culturelles se sont accomplies (invention de l'enfance, importance croissante du savoir abstrait et recul de la formation par la pratique, montée de l'individualisme, sécularisation).

A) Les structures du système éducatif

1 Ségrégation sociale et ségrégation scolaire

En France, suite à la Révolution Française, Condorcet plaide pour l'éducation du peuple. Mais malgré les ambitions démographiques, un dualisme persiste :

- enseignement primaire pour les enfants du peuple qui en sortent précocement pour participer à la production agricole, artisanale ou industrielle.
- Enseignement secondaire où les garçons des catégories privilégiées entrent dès les « petites classes » jusqu'au bac.

Débat également à cette époque concernant la place de l'enseignement secondaire féminin ou sur la place des humanités par rapport à l'enseignement des sciences.

Les travaux de **F. Furet** et **J. Ozouf** montrent une progression de l'alphabétisation et de la scolarisation III^{ème} République : sur le plan éducatif d'une évolution marquée dès la fin de l'Ancien Régime.

L'école en France au 19^{ème} siècle :

1802 : création des lycées

1833 : loi Guizot (obligation d'école primaire supérieure pour les communes de + de 6000 habitants)

1850 : loi Falloux (reconnaissance de la coexistence des écoles publiques et privées)

1867 : Création des cours secondaires de jeunes filles

1881 : loi J. Ferry sur la gratuité des écoles primaires publiques

1882 : loi J. Ferry (enseignement primaire obligatoire et laïque)

2 Unification, massification, démocratisation

Dès la fin du 19^{ème} siècle : débat portant sur la comparaison des systèmes scolaires français et allemand. En France, il y a insuffisance de la formation de la main d'œuvre et des intellectuels.

Triple mouvement au 20^{ème} siècle :

- augmentation du taux de scolarisation (allongement de la scolarité obligatoire + demande sociale d'éducation).
- Diversification des voies de formation
- Tendance à l'unification (création du Collège Unique)

Conséquence : massification de l'enseignement secondaire puis supérieur.

L'enseignement s'est-il démocratisé ?

Constat d'un accroissement des effectifs scolaires et des taux de scolarisation : en 50-51, 5,4% d'une classe d'âge avait le BAC. En 93-94, ce chiffre est passé à 54,7%.

Pour autant, peut-on parler de démocratisation ?

Oui si on prend en compte que les enfants issus de catégories modestes atteignent des niveaux scolaires que n'atteignaient pas les générations précédentes.

Si en revanche on prend en compte la moindre inégalité entre les diverses trajectoires scolaires en fonction de l'origine sociale, le bilan est plus controversé.

Selon **A. Prost**, il y a eu démocratisation de la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'aux années 60. Depuis, on assiste à une diversification des trajectoires entre des parcours très inégaux et à une « élimination différenciée » (**F. Ouevrard**).

L'école en France au 20^{ème} siècle :

1919 : loi Astier sur l'enseignement technique

1936 : loi instaurant la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans

1959 : prolongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans

1959 : loi Debré sur l'enseignement privé

1968 : réforme des universités (E. Faure)

1985 : fixation de l'objectif « 80% de chaque classe d'âge au niveau du bac »

1989 : loi d'orientation sur l'éducation ; création des IUFM

B) Les enseignants : sociologie d'une profession

1 Des hussards noirs aux professeurs des écoles

Le corps enseignant se constitue dès le 19^{ème} siècle. Les instituteurs ont d'abord un statut précaire. Avec la III^{ème} République, un changement apparaît : la formation s'améliore, il y a mise en place de la laïcité, le statut s'améliore ainsi que leur mission qui est d'être les porteurs des valeurs républicaines. Une forte identité sociale se développe avec un syndicalisme important, le développement d'œuvres mutualistes et des coopératives.

Ce modèle social entre en crise avec la massification du second degré qui pose le problème de la situation relative des enseignants du primaire et de ceux du secondaire. On a assisté à un relèvement progressif du niveau de recrutement des instituteurs. 89 : création du corps de prof des écoles (cadre A de la fonction publique alors que les instituteurs sont des cadres B) marque un changement radical puisqu'il s'agit d'un alignement statutaire sur les professeurs certifiés des lycées et collèges.

2 Les professeurs du secondaire : un métier de classe moyenne

Les instituteurs ont été d'origine sociale plutôt populaire pendant longtemps. Les enseignants du secondaire relèvent plutôt des classes moyennes. Il y a toutefois une hétérogénéité importante au sein de cette catégorie : différences importantes de prestige et de rémunération.

Depuis la seconde guerre mondiale, il y a constat d'un mouvement de féminisation. Mais la proportion de femmes est d'autant plus faible que l'on s'élève dans la hiérarchie et les degrés d'enseignement.

II/ Sociologie des inégalités scolaires

Pendant longtemps, l'école a été considérée comme donnant leurs chances à tous les enfants. Avec le développement de la socio de l'éducation dans les 60's, il y a mise en évidence que l'échec et la réussite scolaire sont socialement déterminés.

A) Réussite et échec dans l'institution scolaire

De nombreux travaux confirment que l'origine sociale des élèves est le déterminant essentiel de leur carrière scolaire. Une étude de l'INED (**A. Girard** et **H. Bastide**) entre 62 et 72 montre qu'un enfant de cadre a 2 fois plus de chances d'entrer en 6^{ème} qu'un enfant d'ouvrier et d'agriculteur. Ce déterminisme social existe encore aujourd'hui.

Les travaux de **M. Duru-Bellat** (L'école des filles) et de **Ch. Baudelot** et **R. Establet** (Allez les filles) confirment que les filles réussissent mieux à l'école que les garçons. Leur part augmente au-delà de l'enseignement obligatoire mais elles sont moins nombreuses dans les filières plus prestigieuses. Ce paradoxe résulte de la socialisation.

B) Une querelle d'interprétation

1 P. Bourdieu et la reproduction

Pour **P. Bourdieu** et **J.C Passeron**, la société est inégalitaire : les différentes catégories sociales sont inégalement dotées en capitaux. La sélection scolaire résulte du fait que l'école impose un arbitraire culturel qui est conforme à l'habitus des catégories privilégiées. Les enfants des catégories plus défavorisées subissent alors une violence symbolique et sont éliminés sur la base de critère scolaire.

L'école joue donc un rôle de légitimation et de « naturalisation » des inégalités sociales en véhiculant les normes de la culture légitime.

2 Ch. Baudelot et R. Establet : l'école capitaliste

Ils vont plus loin. Pour eux, l'école produit et reproduit la division de la société en classe. Pour eux, il y a 2 niveaux de scolarisation qui sont dissimulés sous une apparente unité de l'institution : un réseau primaire/professionnel (forme ouvriers et employés) et un réseau secondaire/supérieur (qui forme les membres de la bourgeoisie).

Leurs travaux des 80's et 90's montrent que la scolarisation a des effets objectifs (diplôme = protection contre le chômage) et que l'école continue à reproduire des inégalités sociales.

Dans Le niveau monte, ils montrent que le niveau des connaissances augmente mais en même temps que les inégalités se creusent entre les établissements.

3 R. Boudon et l'agrégation des comportements individuels

Il considère que l'individualisme méthodologique permet de rendre compte des principaux faits observés en socio de l'éducation.

Les inégalités scolaires résulteraient de l'agrégation de comportements individuels rationnels. Lorsqu'ils font de choix d'orientation, les élèves et les familles font une analyse coût/avantage dans un système d'interaction donné. Les familles disposant de revenus faibles privilégient les études courtes, alors que les familles disposant de revenus + élevés seront disposées à supporter le coût d'une année de scolarisation supplémentaire (différence avec l'idée de l'existence d'un appareil de reproduction produisant la discrimination sociale).

Il fait appel au même type d'approche pour montrer que l'augmentation des scolarisation ne conduit pas à une mobilité sociale accrue. C'est le **paradoxe d'Anderson** : comme une proportion croissante de chaque génération accède en moyenne à des niveaux de diplôme plus élevés, l'accès aux diverses positions sociales suppose une formation plus longue.

III/ Nouvelles perspectives en socio de l'éducation

A) Les réussites paradoxales

On désigne ainsi le fait que certains élèves dont les caractéristiques socioculturelles prédisposent à l'échec scolaire connaissent des réussites brillantes.

Causes :

- comportement des familles dans la production de la réussite scolaire
- rapports au savoir des élèves. Cf. aux travaux de **B. Charlot** et **J.Y Rochex** (plaisir d'apprendre, sens au travail scolaire).

Ceci montre que la mise en évidence de déterminismes sociaux ne doit pas conduire au fatalisme sociologique.

B) Orientation scolaire et comportement stratégique

Il y a comportement stratégique des familles et des élèves en matière d'orientation (option choisie pour fréquenter tel établissement...). Ces stratégies sont d'autant plus efficaces que les familles disposent d'1 capital culturel important et d'1 bonne connaissance de l'institution scolaire (enfants d'enseignants sont privilégiés).

C) Ethnométhodologie et éducation

Ces études proposent d'analyser les pratiques par lesquelles les acteurs du système éducatif produisent les inégalités. Celles-ci sont « *produites au jour le jour par les partenaires de l'acte éducatif* » (**A. Coulon**) (différence avec l'idée de reproduction sociale des inégalités).

D) La sociologie du curriculum

Développée en GB à partir du milieu des 60's. Cf. aux travaux de B. Bernstein (Langage et classes sociales).

Un curriculum, selon J-G Forquin est « *un parcours éducationnel, un ensemble suivi d'expériences d'apprentissage effectuées par quelqu'un sous le contrôle d'une institution d'éducation formelle au cours d'une période donnée* ». La socio du curriculum vise à rendre compte de la façon dont sont élaborés les programmes et les cursus scolaires.

Au fil des débats, cette socio s'est approchée de la socio marxiste en soulignant que les choix des contenus à enseigner et des cursus de formation est un enjeu de luttes entre les groupes sociaux.

E) L'expérience scolaire

Les travaux de **F. Dubet** et **D. Martucelli** visent à rendre compte de l'expérience scolaire (càd la façon dont les élèves construisent « *des relations, des stratégies, des significations à travers lesquelles ils se construisent eux-mêmes* »). Ils considèrent que la socialisation conduit à une intériorisation des normes et à une subjectivation (distance). L'intériorisation correspond à l'école primaire : primat de l'intégration. La subjectivation se produit au collège où il y a une crise (culture adolescente contre groupe de pairs et institution). Au lycée, les comportements stratégiques l'emportent au sein de filières très différenciées du point de vue du devenir social qu'elles impliquent.

F) Effet maître, effet établissement

Les différences de réussites scolaires sont aussi liées à des facteurs microsociaux. Par exemple : classe de CP, homogène du point de vue de l'origine sociale des élèves mais où proportion d'élèves sachant lire diffère. Ces différences peuvent être liées à l'enseignant (« effet maître »).

De même : « effet établissement ». Cf. enquête de **M. Duru-Bellat** et le taux de passage des élèves selon les établissements.

Les travaux de la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'éducation nationale : construction d'un indicateur permettant de comparer les lycées à partir du résultat du bac (taux de réussite attendu comparé à un taux de réussite effectivement enregistré). Etablissement modeste où taux effectif sont supérieurs au taux attendu ; l'effet établissement est ici positif en matière de réussite au bac. Cet effet est lié aux caractéristiques du corps enseignant, au comportement du chef d'établissement, à la culture propre de l'établissement...

Fiche réalisée par Anne-Sophie Van Peteghen, IUFM de Paris, SES